

## La plantation d'arbres

C'est le printemps ! Partout, on en profite pour enjoliver l'environnement. Arbres le long des rues, fleurs et arbustes dans les parcs et les lieux publics... À Montréal, notamment, les jardinières comme Myriam et Luce ne chôment pas ! Aujourd'hui, elles doivent planter une série d'arbres le long d'une rue. Ayant commencé tôt, elles n'en sont pas à leur première... ni à leur dernière plantation. Toutefois, on ne donne pas cher de leur dos, si elles continuent à travailler dans ces conditions ! Savez-vous pourquoi ? Si vous regardez attentivement, vous trouverez sans doute les erreurs délibérément commises aux fins de cette mise en scène.





## Les erreurs

- 1 Luce transporte une charge d'outils bien trop lourde pour elle. Il y a certainement des façons de faire moins éprouvantes !
- 2 Myriam s'est attaquée à la terre à grands coups de pelle. Allez, hop! Flexion du tronc et... torsion pour rejeter la pelletée derrière elle. Cette manière de forcer accroît les risques de blessures au dos, aux bras et aux épaules.
- 3 Des chaussures de sport, pas de casque de sécurité... Et la protection personnelle, alors ?
- 4 Des déchets, des outils coupants et un râteau à la renverse encombrant l'espace de travail et de circulation. Une chute avec ça ?



## Des méthodes de travail ergonomiques

Pelleter sans se défaire la colonne vertébrale, c'est possible ! Tout d'abord, l'outil. La pelle doit être adaptée à la tâche et à la taille de l'utilisateur.

Ensuite, un principe de base fort simple : toujours se placer de façon à garder le dos le plus droit possible. Luce et Myriam nous montrent comment.

Myriam enfonce la pelle en poussant avec le pied. Puis elle ramasse la terre en sollicitant les muscles de ses jambes, ce qui l'incite à moins fléchir le tronc. Elle évite de prendre une pelletée trop lourde et, si nécessaire, elle utilise son genou comme point d'appui et lève la charge avec la jambe.

Luce, elle, prend une position qui lui permet de rejeter la pelletée de terre devant elle, ou dans un angle approprié, sans torsion du tronc.

Luce et Myriam ont choisi le métier de jardinière parce qu'elles aiment travailler au grand air, et que l'effort physique ne les rebute pas... Bien au contraire. Penser ergonomie, c'est, selon elles, mettre toutes les chances de leur côté pour l'exercer encore longtemps ! ○

## Les corrections

Myriam et Luce ont toutes deux plusieurs années d'expérience dans leur domaine. Habitues à travailler ensemble, elles savent comment s'y prendre pour planter des arbres sans se blesser.

Pas question, en tout cas, de commencer le boulot sans leur équipement de protection individuelle : casque de sécurité, bottes à embout d'acier et dossard réglementaire lorsque les travaux ont lieu en bordure de la route. Si tel est le cas, elles auront également

délimité une zone de sécurité autour de leur aire de travail.

Pendant les travaux, les deux jardinières portent des lunettes qui protègent leurs yeux, non seulement des poussières, mais aussi des branches.

### Le transport des outils

Les outils sont transportés dans une brouette et ceux qui ne servent pas y sont rangés pendant toute la durée des travaux. C'est ce qu'on appelle « éliminer le danger à la source »... et l'enlever du chemin !

*Claire Pouliot*

Merci à nos collaborateurs : Edgardo Zamorado, contremaître pour la Ville de Montréal, le Syndicat des cols bleus, tout spécialement Robert Morin, président, Gilles Lefebvre, représentant à la prévention et Robert Gabriel, représentant syndical dans l'arrondissement de Pointe-aux-Trembles ; à nos comédiennes : Luce Langlois et Myriam Videlle, jardinières à la Ville de Montréal.

Nos personnes-ressources : Yvon Papin, de la Direction de la prévention-inspection, Chantal Leclair, ergonomiste, et Alain Perreault, inspecteur à la Direction régionale d'Île-de-Montréal – 3, tous trois de la CSST.